



RADEEMA
RÉGIE AUTONOME DE DISTRIBUTION D'EAU
ET D'ÉLECTRICITÉ DE MARRAKECH



Une vision verte du Développement

Enregistrement par les Nations Unies de la station de traitement des eaux usées de Marrakech au Mécanisme de Développement Propre (MDP)



La Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Marrakech (RADEEMA) se félicite de l'enregistrement par les Nations Unies de la Station de Traitement des Eaux Usées de Marrakech au Mécanisme de Développement Propre (MDP) notifié le 22 Février 2013. Il s'agit d'une première mondiale pour une station d'épuration utilisant cette technologie et cette méthodologie (AM0080).

Les eaux usées de l'agglomération de Marrakech sont traitées en suivant l'une des technologies les plus sophistiquées dans le monde, comportant la récupération du méthane, un puissant gaz à effet de serre, pour la cogénération d'électricité. Plus de 100 000 m³ d'eaux usées sont traitées selon ce procédé chaque jour, évitant l'émission dans l'atmosphère de plus de 60 000 tonnes de CO₂ équivalent.

L'enregistrement prend effet à compter du 11 décembre 2012 selon le Conseil Exécutif du Mécanisme de Développement Propre : il s'agit de l'instance des Nations Unies chargée, au titre du Protocole de Kyoto de lutte contre le changement climatique, d'homologuer les projets qui réduisent les rejets de gaz à effet de serre et qui contribuent par là même à lutter contre le réchauffement de la planète.

Avec cette station de traitement des eaux usées, la RADEEMA et, à travers elle, la Ville de Marrakech, est fière de jouer ainsi un rôle pionnier en apportant sa contribution à un enjeu mondial de première importance.

La RADEEMA saisit cette occasion pour exprimer son appréciation à tout ceux qui ont contribué à ce succès, notamment à travers l'implication du Groupement d'entreprise Golden State Environment/ Waterleau/ Sotradema / Eusébios et la contribution de la société Carbonium qui a porté conseil dans toutes les démarches, depuis la rédaction du document descriptif du projet MDP et jusqu'à son homologation par les Nations Unies.

Grâce à cette contribution, le fonctionnement de la station va permettre non seulement de traiter les eaux usées mais en outre de produire des Unités de Réduction Certifiées des Emissions de gaz à effet de serre (URCE ou CER selon l'acronyme anglais), c'est-à-dire des crédits carbone que la RADEEMA pourra vendre sur le marché international du carbone pendant 10 années

